



Clients et agents d'Al Amana
dans la rencontres régionales à la ville de de Safi

Chronique des risques en microfinance

La prise de risque est inhérente à toute entreprise. Il n'existe pas de croissance, ni de création de valeur sans prise de risque par celle-ci. Toutefois, l'appétence au risque devra être maîtrisée, car s'ils ne sont pas correctement gérés, ces risques peuvent affecter la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs et l'exposer à des menaces et conséquences très coûteuses. Les raisons d'un pilotage et d'une

gestion efficace des risques de notre institution s'expliquent par :

- Une crise consommée (2008 - 2010) révélatrice de la faiblesse de certains dispositifs, règles, approches et visions.
- Une pression accrue sur les ressources nécessitant leur optimisation.
- Un environnement évolutif et incertain mais exigeant néanmoins des réponses rapides aux crises et incidents.
- Une évolution de l'environnement institutionnel, des exigences de la communication financière et la pression de certaines parties

prenantes externes (Bank Al Maghreb, agences de notation, bailleurs de fonds, ...).

La conjoncture actuelle joue un rôle de révélateur et d'accélérateur pour le renforcement des mécanismes de pilotage des risques. La pertinence et l'efficacité de ces mécanismes passent par :

- La qualité de leur construction et la capacité de leur déploiement.
- L'analyse fine des indicateurs clefs.
- L'assurance du niveau de mobilisation et du degré de leur appropriation élevés par l'ensemble des acteurs impliqués.



Badie El Hirache
Directeur de Pôle Exploitation

En janvier 2015 le produit al Amana Assistance change de dénomination et devient Tayssir al Amana. Ce changement de nom résulte d'une recherche menée auprès des clients afin qu'ils puissent mieux s'approprier le produit d'assistance médicale. Tayssir al Amana étoffe également son offre et s'ouvre à compter du 08/01/2015 à la famille. Les membres de la famille sont le conjointE et les enfants de moins de 21 ans et au plus 25 ans s'ils sont scolarisés. Cette extension s'accompagne de la reconduction de la totalité des prestations offertes précédemment. C'est une première dans le domaine de la micro finance sur le marché local.

Une distinction tarifaire sera faite à la souscription tenant compte du régime matrimonial des clients :

Les prestations couvrent :

1. Les situations d'urgences médicales liées à l'hospitalisation, transport ambulatoire, mais aussi l'invalidité, et le premier diagnostic d'une maladie grave
2. Les situations de décès comprenant le service funéraire, le transport du corps et le forfait funéraire
3. Les cas de naissance d'un enfant.

“Fâce à la réalité” Microfinance Banana Skins 2014 décrit les risques auxquels est confronté le secteur de la microfinance, grâce à la vision d'un échantillon international de professionnels, investisseurs, régulateurs et observateurs. Cette enquête a été réalisée en janvier et février 2014 et est basée sur 306 réponses provenant de 70 pays. L'enquête, la cinquième d'une série qui remonte à 2008, vise à évaluer deux types de risque: ceux que la microfinance a connus ces dernières années (par exemple, la qualité de la gestion, la gouvernance, le financement, le crédit) et les nouveaux risques liés à son évolution: la structure, la stratégie, la conception des produits et l'innovation technologique. En raison des différences avec les enquêtes précédentes, il est reconnu que la microfinance n'est plus l'apanage des institutions spécialement conçues, mais aussi d'autres types de fournisseurs, tels que les banques commerciales et les fournisseurs d'assurance, de services de paiement et technologie.

Les 15 risques qui apparaissent en première position sont par ordre d'importance (avec entre parenthèses le rappel du classement 2012)

Risques les plus importants

(Position 2012 entre parenthèses)

1. Surendettement (1)
2. Risque de crédit (4)
3. Concurrence (8)
4. Qualité de la gestion des risques (6)
5. Gouvernance (2)
6. Stratégie (-)
7. Interférences politiques (5)
8. Qualité du management (3)
9. Régulation (9)
10. Ressources humaines (14)
11. capacité financière
12. Risque de produit
13. Risque macro-économique
14. Gestion des clients
15. Gestion de la technologie

Colloque National : contribution de la microfinance au développement humain au Maroc

La faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES), a organisé, les 20 et 21 mars derniers, un colloque national sur le thème « Contribution de la microfinance au développement humain au Maroc : bilan et perspectives »

L'objectif de cette rencontre est de faire le bilan sur le rôle de la microfinance dans le développement humain au Maroc et de s'interroger sur les perspectives de ce secteur dans notre pays. Cet événement, animé par M. Tarik SJJILMASSI, a connu la tenue de conférences et d'ateliers articulés sur la contribution de la microfinance à la réduction de précarité, et de

l'entrepreneuriat social au développement humain au Maroc.

M. Youssef BENCHEQROUN DG d'Al Amana Microfinance a intervenu à cette conférence par l'explication de la tarification et coût d'inclusion en microfinance.



Université Hassan II
Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales de Casablanca

Lancement d'une structure d'accompagnement au profit des microentrepreneurs par la (FJE)

La Fondation du Jeune Entrepreneur (FJE) met à la disposition des jeunes, "La Maison du Jeune Entrepreneur virtuelle", une structure d'accompagnement et de proximité virtuelle accessible via un site dédié.

Tout porteur de projet désirant concrétiser un projet de création d'entreprise peut se connecter à la plateforme d'accompagnement à distance. Une fois inscrit, le porteur de projet pourra rencontrer les contacts nécessaires à la création et au développement de son entreprise.

L'objectif de la FJE est d'appuyer les jeunes porteurs de projets et d'offrir son expertise technique à toutes les régions du Maroc. Déjà plus de 400 entreprises ont été créées via cette plateforme.



Exposition : 9ème édition des femmes artisanes du 05 au 15 Mars

Dans le cadre de la journée mondiale de la femme, la chambre de l'artisanat du Grand Casablanca organise la 9ème édition des femmes artisanes du 05 au 15 Mars au pavillon de la chambre de l'artisanat Bourgogne, en vue de promouvoir les produits des entreprises opérant

dans le secteur, consolider l'image de marque de l'artisanat du Maroc et redynamiser la commercialisation des produits de l'artisanat. AlAmana microfinance a pris part à cet événement par la participation de 3 de ses clientes artisanes

Rencontres régionales

Dans le cadre de ses activités d'accompagnement des bénéficiaires des associations du microcrédit, le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire «CMS» a organisé ses 19ème et 20ème rencontres régionales respectivement à la ville de Berrechid du 11 au 15 mars 2015, et à la ville de Safi du 25 au 29 mars 2015, regroupant formation et exposition.

Les microentrepreneurs des différentes AMC participants à cette rencontres, ont pu suivre des sessions de formation en éducation financière et renforcement des compétences commerciales et managériales, et une sensibilisation sur les avantages qu'offre une meilleure organisation des

microentrepreneurs dont particulièrement le réseautage, l'échange et le partage d'expériences,... Par ailleurs, des expositions a été organisées sur place durant les journées de la rencontre donnant l'occasion aux bénéficiaires de mettre en pratique les modules de cette formation.

Cette initiative a permis non seulement aux clients des AMC de se faire connaître, d'exposer et présenter leurs produits, mais aussi de familiariser les microentrepreneurs avec les produits et services de la Microfinance, dans l'objectif de les aider à créer, reprendre ou développer une activité génératrice de revenus «AGR».



Minajliki approche les femmes d'Errachidia

A l'occasion de la journée internationale de la femme, l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences ANAPEC, La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Errachidia, et Le Réseau des Associations de Développement, en partenariat avec le programme «Min Ajliki» de soutien à l'entrepreneuriat féminin ont organisé, le vendredi 27 mars 2015, une journée de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin à Errachidia. Cet événement était l'occasion d'organiser deux

ateliers de « brainstorming » pour un renforcement de la synergie entre l'ensemble des acteurs de l'entrepreneuriat au niveau d'Errachidia, et un atelier de sensibilisation sur l'entrepreneuriat en direction des femmes micro-entrepreneures, pour mettre en exergue le programme Min Ajliki et les offres d'accompagnement des partenaires du programme.

Al Amana a prit part à cet événement et a été représenté par la direction de la succursale d'Errachidia



Le secteur de la microfinance vu par la presse

La vie éco 19-03-15



Micro-assurance : 2 milliards de DH de primes potentielles à collecter par an

Le marché est très faiblement desservi par quatre compagnies qui proposent des couvertures à des primes allant de 22 à 150 DH par an. Un peu moins de 500 000 contrats souscrits à ce jour. La diversification des canaux de distribution et la conception de produits simples à des tarifs forfaitaires sont utiles pour élargir le marché.

D'après la Fédération marocaine des sociétés d'assurance et de réassurance (FMSAR), le marché est bien là mais l'offre est insuffisante. «Les assureurs ne s'intéressent pas à ce genre de produits à faible émolument», confie une source bien placée à la fédération.

À fin 2012, Saham Assistance a investi ce créneau en s'associant à Al Amana microfinance pour mettre sur le marché Tayssir Al Amana, une offre d'assurance hospitalisation, maternité, maladies redoutées, accidents, funérailles, assistance avec transport ambulatoire moyennant une prime de 6,25 DH le mois.

À date d'aujourd'hui, ce sont un peu

moins de 500000 contrats qui sont souscrits. Sachant qu'un client peut souscrire plus d'un contrat. Il faut dire que les couvertures proposées répondent à des besoins pertinents et très précis de la clientèle à revenus réduits. Par exemple, pour le contrat Tayssir Al Amana, le concept diffère de l'assurance classique dans la mesure où l'indemnisation se fait par forfait de 5 000 DH par sinistre. «Sa force réside aussi dans la célérité de la prise en charge avec l'absence de contre-visite et des documents à produire», relève Youssef Benchekroun, DG d'Al Amana microfinance, qui rapporte que 320000 contrats ont été déjà souscrits par ses clients sur les 500000 que compte le marché.

L'essentiel de la clientèle émane des associations de micro-crédit et des souks hebdomadaires

Compte tenu de cette manne, qu'est-ce qui fait que les assureurs n'investissent pas sérieusement ce business ? En premier lieu, le prix très bas des couvertures peut en décourager plus d'un, celui-ci n'étant pas en ligne avec les politiques commerciales et de rentabilité arrêtées par quelques compagnies. Deuzio, les canaux de distribution sont très restreints. Aujourd'hui, l'essentiel de la clientèle émane des associations de micro-crédit et des

guichets ambulants dans les souks hebdomadaires. «Le modèle de distribution actuel (agents et courtiers) ne permet pas de toucher cette clientèle en raison de la modicité de la prime donc de la commission. Elles sont donc amenées à imaginer de nouveaux circuits», souligne le DG d'Al Amana.

De plus, la sinistralité observée est relativement élevée. D'après les sources du secteur, quand les opérateurs du micro-crédit proches de cette population ont offert la micro-assurance, le plein potentiel de leurs clients cibles a été vite atteint, mais la sinistralité a atteint 35% en 3 ans.

Comment élargir la couverture au plus grand nombre

Selon Youssef Benchekroun, DG d'Al Amana microfinance, compte tenu de la spécificité de la cible, les assureurs ne pourront la desservir que s'ils offrent des produits très simples avec une logique forfaitaire, immédiatement dénouables (pas de règles d'antériorité, contre-visites, procédures administratives...) et s'ils développent des canaux de vente tiers

<http://www.lavieeco.com/news/économie/micro-assurance-2-milliards-de-dh-de-primes-potentielles-a-collecter-par-an-33274.html>

Le Matin- 11 mars 2015



Le marché marocain «stable et prêt» pour la croissance

Une étude menée par l'IFC (International Finance Corporation, SFI), relevant de la Banque mondiale, sur la crise de la microfinance au Maroc entre 2009 et 2011, a constaté que plusieurs réglementations entravent toujours la croissance de la microfinance au Maroc, outil de financement pourtant essentiel pour créer des emplois et générer de la croissance.

L'étude relève que le marché de la microfinance au Maroc est «stable et prêt pour la croissance», «Le secteur au Maroc est plus fort aujourd'hui qu'il n'était avant la crise, mais n'atteint toujours pas son potentiel réel». L'étude recommande d'accorder plus de flexibilité aux entreprises de microfinance marocaines, afin de les aider à développer l'accès aux services financiers essentiels aux familles les plus modestes.

Le rapport recommande que le pays assouplisse la législation pour permettre aux institutions de microfinance de passer du statut d'organisation non gouvernementale (ONG) à celui

d'entreprise à but lucratif afin d'augmenter leur capital et servir davantage d'entrepreneurs.

L'IFC recommande également aux institutions de microfinance de proposer des comptes de dépôts à leurs clients, service qu'elles ne peuvent pour l'instant pas proposer. Cela étendrait l'offre des services financiers de base aux 40% de Marocains qui n'ont pas encore de compte en banque.

<http://www.lematin.ma/express/2015/microfinance-le-marche-marocain--stable-et-pret--pour-la-croissance/219448.html#sthash.6MYP5LXH.dpuf>

L'économiste 10-03-2015



La microfinance tourne la page de la crise. Les créances en souffrance baissent de 23% en 2013. La croissance de l'activité a repris en maîtrisant le coût du risque

La microfinance se porte de mieux en mieux. Après un passage à la crise financière a eu son impact en termes de recul des fonds mobilisés au profit de la microfinance. Les impayés ont de leur côté fortement augmenté. La réaction des autorités ne s'est pas fait attendre avec la création de la centrale de risque. Les portefeuilles se sont nettement assainis. Le coût du risque dans le secteur devrait s'établir en dessous de 2% en 2014

associations de microcrédit a bondi de près de 17% en 2014 à 5,7 milliards de DH. Ciblent éventuellement des personnes non bancarisées, la microfinance présente un risque de non-remboursement atteignant des sommets. Mais l'opération de toilettage de portefeuille, menée par les acteurs du marché durant les années précédentes, a permis de mieux apprécier le risque aujourd'hui. Les créances en souffrance se sont effritées de 23% à 200 millions de DH en 2013, ramenant le taux de risque à 4,3%. Les efforts continus de l'activité ont placé le coût du risque à 3,51% à fin décembre 2014, soit un niveau 3 fois moins important qu'au plus fort de la crise. La création d'une centrale de risque a désamorcé plusieurs obstacles. Son déploiement a ainsi réduit considérablement les niveaux de prêts croisés en améliorant l'appréciation du risque. Très répandue en période de crise, cette pratique permettait aux clients de contracter deux prêts simultanés ou plus. Ce qui contribue à la hausse

des défauts de paiements. Outre l'assainissement, le secteur prépare sa mue pour se rapprocher de la population des zones éloignées. Les opérateurs se concentrent désormais sur la diversification de l'offre et le développement sur de nouveaux marchés (notamment en Afrique subsaharienne). Plusieurs associations se sont diversifiées dans la micro-assurance, les produits d'épargne, le transfert d'argent ou encore le mobile-banking.

Pourtant le potentiel existe. «Il y a clairement de la marge pour développer une croissance durable qui répond aux demandes du marché», souligne la SFI. La microfinance est actuellement à 30% en deçà de sa capacité.

<http://www.leconomiste.com/article/968238-la-microfinance-tourne-la-page-de-la-crise#sthash.jZ0VOSIK.dpuf>

Tableau de bord fin février 2015

| A-Ressources | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | févr-15 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Effectif Siège | 180 | 175 | 174 | 171 | 173 |
| Effectif Réseau | 1 923 | 1 879 | 1 986 | 2 067 | 2 067 |
| Effectif Global | 2 103 | 2 054 | 2 160 | 2 238 | 2 240 |
| Nombre de points de vente/Rural | 269 | 269 | 274 | 276 | 276 |
| Nombre de points de vente/Urbain | 162 | 174 | 187 | 215 | 220 |
| Véhicules Guichets | 29 | 51 | 86 | 86 | 86 |
| Réseau global | 460 | 494 | 547 | 577 | 582 |
| Fonds Propres (DH) | 544 336 896 | 613 008 888 | 732 536 077 | 808 442 553 | 822 255 999 |
| Encours Dettes (DH) | 1 687 843 638 | 1 343 992 761 | 1 220 387 196 | 1 242 444 586 | 1 194 634 859 |
| Fonds Propres/Encours Dettes | 32% | 46% | 60% | 65% | 69% |
| Fonds Propres/Encours Crédit | 27% | 32% | 38% | 39% | 40% |
| B-Activité | | | | | |
| B-1:ActivitéMicrocrédit | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | févr-15 |
| Nombre de Prêts Débloqués de l'année | 196 170 | 211 481 | 218 284 | 232 200 | 37 533 |
| Volume de Prêts Débloqués de l'année (DH) | 1 855 172 436 | 1 891 312 008 | 2 033 301 574 | 2 210 897 602 | 364 682 686 |
| Nombre global de Prêts Actifs | 296 454 | 307 274 | 315 241 | 323 586 | 327 957 |
| Nombre global de Prêts Actifs/PI | 200 539 | 203 615 | 210 232 | 224 759 | 228 726 |
| Nombre global de Prêts Actifs/PS | 95 915 | 103 659 | 105 009 | 98 827 | 99 231 |
| Nombre global de Prêts Actifs/Urbain | 141 424 | 149 342 | 155 762 | 161 197 | 163 415 |
| Nombre global de Prêts Actifs/Rural | 155 030 | 157 932 | 159 479 | 162 389 | 164 542 |
| Nombre global de Prêts Actifs/Homme | 174 991 | 181 492 | 184 493 | 188 256 | 191 281 |
| Nombre global de Prêts Actifs/Femme | 121 463 | 125 782 | 130 748 | 135 330 | 136 676 |
| Encours Crédit Global (DH) | 2 001 716 412 | 1 944 189 524 | 1 927 028 388 | 2 056 177 937 | 2 080 832 297 |
| Taux d'endettement croisé | 13% | 10% | 10% | 10% | 10% |
| B-2:Activitéépôt | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | févr-15 |
| Nombre d'ouvertures de comptes | | | | 3 843 | 2 787 |
| Nombre de cartes monétiques | | | | 1 179 | 948 |
| B-3:ActivitéTransfertd'Argent | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | févr-15 |
| Nombre de Transactions | | 23 425 | 368 410 | 876 934 | 173 008 |
| Volume de Transactions (DH) | | 50 700 954 | 787 019 552 | 1 793 997 293 | 330 819 970 |
| B-4:ActivitéMicroassurance | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | févr-15 |
| Nombre de clients Bénéficiaires Produit Assistance | | 40 471 | 221 375 | 285 622 | 290 159 |
| Nombre de Sinistres Traités | | 30 | 1 509 | 8 619 | 1 716 |
| B-5:Servicesdomestiques | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | févr-15 |
| Nombre d'opérations de recharge téléphonique | | | 12 208 | 402 443 | 73 998 |
| C-RisqueCrédit | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | févr-15 |
| Coût de Risque | 5,0% | 3,6% | 1,7% | 1,9% | 1,7% |
| PAR 30J Production de l'année(DH) | 17 819 291 | 16 952 502 | 15 458 077 | 17 337 963 | 24 223 |
| %PAR 30J Production de l'année | 0,96% | 0,90% | 0,77% | 0,80% | 0,01% |
| Taux de Provisionnement du PAR30J | 80% | 89% | 89% | 92% | 86% |

NB:Pour plus d'informations,veuillez contacter la Direction Générale d'AlAmama Microfinance